

LE VIEUX CHAUNY

SOUVENIRS HISTORIQUES

par *VICTOR LEDUCQ*

Archiviste de la Ville de Chauny

Membre de la Société Archéologique de Noyon

et de la Société Nationale d'Encouragement au Bien

et

PAUL BARBIER

Ancien Membre de la Société Préhistorique Française

CHAUNY

IMP. A. BATICLE

1937

PRÉFACE

« Le passé est ce qu'il y a de plus
vivant dans le présent »

Désiré NISARD.

La Grande Guerre a fait de Chauny un monceau de ruines ; le peu de vestiges que notre cité -- maintes fois dévastée au cours des siècles -- avait gardés avant ce cataclysme a disparu entièrement ou presque. Si Chauny avait conservé en grande partie jusqu'en 1917, date de sa destruction, sa topographie ancienne, le plan d'aménagement et d'extension de la ville a nécessité la création de nouvelles voies, la disparition de vieilles rues, le redressement et l'élargissement de certaines, enfin le changement de dénomination de nombreuses rues ou places.

Reconstituer l'ancienne topographie de Chauny est une tâche malaisée car on ne possède point d'assez vieux plans permettant de retrouver le tracé de quelques-unes de ses rues ; en effet des rues sont parfois mentionnées dans des actes anciens, mais ces documents ne situent pas leur emplacement ; d'autres ont changé de dénomination ou ont été désignées à la même époque par différents noms, parfois aussi un même nom a été appliqué à plusieurs rues.

Le modeste ouvrage que nous présentons au lecteur est un petit recueil mettant en relief tout ce qu'exprimait la signification de ces vieilles dénominations données aux anciennes rues, places, et à quelques maisons particulières de Chauny.

Dans notre exposé nous relatons des faits curieux, saillants, souvent méconnus, du Chauny d'autrefois, et dont le souvenir commence à s'effacer ; d'ailleurs, c'est à peine si on peut retrouver quelques anciennes impressions dans le sillon des faibles vestiges que la ville moderne d'aujourd'hui a pu conserver.

Elle est cependant bien remarquable l'histoire de notre vieille cité, qu'il est encore possible de déceler en analysant le sens très caractéristique des anciennes appellations -- disparues ou existantes -- qui ornaient toute l'ancienne ville et qui surent pendant longtemps lui donner un cachet historique.

En résumé notre dissertation rappelle l'histoire du vieux Chauny par ses rues mêmes, choisies parmi celles dont les désignations, le lieu, ou les édifices qui s'y trouvaient, rappellent des faits les plus propres à intéresser, à retenir l'attention du lecteur.

Pour donner plus de clarté à ce que nous avons tenu à rappeler, nous avons suivi la méthode la plus rationnelle, celle d'énumérer tous ces passages d'histoire suivant l'ordre

alphabétique des noms de rues.

Nous croyons bon de faire allusion à ce qui fut rappelé ces jours-ci Vantant avec force l'intérêt que trouvera tout Français possédant le culte du souvenir, en allant visiter le Musée National de la Coopération franco-américaine au Château de Blérancourt, nous avons relevé avec satisfaction les phrases suivantes qu'exaltait tout dernièrement un grand quotidien :

« Dans le triangle formé par Soissons, Chauny et Laon, bat exactement le coeur de la France. Là, plus de 2000 ans de luttes, d'aventures, de vie et de mort, ont contribué à l'édification d'une grande République ».

Relativement à l'Histoire de la France ce commentaire vient confirmer tout le rôle important joué par cette magnifique contrée dans laquelle Chauny a fourni une large part.

Nous terminons cet avant-propos, en déclarant sincèrement que ce n'est pas par vanité que nous avons fait cette petite brochure, mais uniquement dans la pensée qu'elle pourra perpétuer le souvenir du glorieux et fier passé de Chauny, et ainsi contribuer à maintenir tout l'attachement qui lui est dû.

VICTOR LEDUCQ.

PAUL BARBIER.

LE VIEUX CHAUNY

SOUVENIRS HISTORIQUES

Arc (rue de l') ; l'ancienne rue de l'Arc n'existe plus ; anciennement elle conduisait de la rue du Beffroi aux remparts qui défendaient la ville à l'est ; d'un côté elle longeait les murs de l'Hôtel-Dieu et aboutissait au point où l'on voyait le Jardin des Archers (emplacement de l'immeuble portant le N° 10 du boulevard Gambetta, en 1914), d'où le nom de l'Arc. Il existe encore une rue de l'Arc conduisant de l'ancienne rue de l'Arquebuse à la rue Jean Cachet.

La Compagnie des Archers de Chauny portait autrefois comme emblème un singe. Sa création remonte sans doute au temps de Charles V.

« Voulons et ordonnons, dit-il dans une ordonnance de 1369, que nos sujets prennent leurs jeux et esbatements à s'exercer et habiliter en fait de trait d'arc ou d'arbalestres ès biaux lieux et places convenables à ce, ès villes et terrouirs et facent leurs dons (un prix) au mieulx trians (tireur) et leurs festes et joies pour ce. »

La Compagnie de Chauny avait acquis dans la contrée une certaine réputation -- elle prit part à la bataille de Bouvines -- ; elle le devait à l'adresse de son capitaine et à celle de ses chevaliers qui, coiffés d'un chapeau à plumes, en costume de velours multicolore, l'arc au poing et la trousse au côté portée par une agrafe d'argent représentant Saint-Sébastien, figuraient avec honneur dans les prix généralement rendus dans la province.

Une quittance du 14 septembre 1386 nous apprend que les archers étaient vêtus d'un petit et court surcot de drap mi-partie bleu d'un côté et rouge de l'autre et d'un chaperon mi-partie des mêmes couleurs. Le 9 août 1717, aux cérémonies de la Parade du Bouquet provincial de Meaux, la Compagnie de Chauny était représentée par douze chevaliers habillés couleur de cannelle, avec boutons d'argent et portant un cornet de vacher.

Mais son souvenir n'aurait peut-être pas survécu, et ses triomphes si incontestés n'auraient peut-être pas sauvé son nom de l'oubli, si sa bannière des grands jours n'avait porté un emblème excentrique exposé aux lazzi et aux quolibets irrévérencieux de la foule. En effet l'enseigne de la Compagnie représentait un singe, et la malignité publique avait voulu voir dans cette image la personnification du génie des habitants de la ville. Quelque part qu'ils parussent les archers de Chauny s'entendaient saluer du sobriquet de *singes de Chauny*, surnom que les Chaunois ont encore conservé.

La Compagnie des Archers de Chauny avait conservé dans ses usages une autre tradition. Elle se faisait précéder d'un personnage destiné à représenter *Tout-le-Monde*, ce vacher légendaire, dont le nom a donné naissance à bon nombre de fables et sur le compte duquel on ne sait en définitive rien de certain.

Il existe encore à Chauny une Compagnie qui se livre au noble jeu de l'arc.

Arquebuse (rue de l') ; elle conduisait de la porte du Pont-Royal à la rue Vieille du Brouage où s'élevait la porte d'Hangest. Elle a été ouverte au commencement du XIX^e siècle sur l'emplacement des anciens remparts. Les premières maisons qui furent construites, dataient tout au plus de 1825. Elle devait son nom au rempart de l'Arquebuse qui devait lui-même cette dénomination à la proximité du *jeu* ou *Jardin de l'Arquebuse*. Depuis 1928 elle porte le nom *d'Aristide Briand*.

La Compagnie des Arquebusiers de Chauny, constituée au commencement du XVII^e siècle, « composée de quantité d'honnêtes gens de la ville », avait son Jardin ou Jeu au nord de la ville sur le rempart et les fossés de Sainte-Croix. Ce Jardin fut transporté fin 1653 dans la partie basse des fossés sur un vaste terrain compris entre l'ancien cours d'eau des Boucheries, la rue de l'Arquebuse (r. Aristide-Briand) et l'ancienne porte de Hangest.

En 1670 on offrit du vin aux Arquebusiers de Chauny qui avaient apporté le bouquet général de l'Arquebuse de Montdidier.

Les Arquebusiers de Chauny portaient un habit bleu de roi à boutons d'argent, un grand chapeau ; leur drapeau, comme celui des archers, portait l'image d'un singe. Cette compagnie se distingua dans la défense de la ville en juillet 1652, alors assiégée par les Espagnols.

Un prix général donné par la Compagnie des Arquebusiers de Chauny à ses rivales de Ham, Laon, Noyon, Saint-Quentin et Compiègne, fut tiré pendant huit jours, en 1680. Il avait été autorisé par lettres patentes signées de Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye le 15 avril 1680. Ce fut Jean du Passage, seigneur de Sinceny, gouverneur et bailli de Chauny, qui tira le coup du roi, entouré de tout ce que la ville possédait d'officiers et de magistrats.

La Compagnie fut supprimée en 1735.

Bailly (rue du) ; cette rue est le prolongement de celle de Notre-Dame ; elle commençait de l'ancien pont du Bailly et finissait au passage à niveau de ce nom. En 1928, elle a reçu le nom de *Jean de La Fontaine*.

Habité de toute ancienneté, le faubourg de ce nom s'étend à l'ouest de la ville jusqu'à Oignes et se divisait autrefois en *grand* et *petit Bailly*. Il était formé de terrains marécageux qui ont été transformés en prairies par suite de dessèchements successifs.

L'étymologie du mot Bailly est incertaine ; les uns disent qu'il peut nous conserver le souvenir du *castellum Calniacum* connu au X^e siècle ; d'autres assurent que le mot *Bali* (on écrivait *Balli* en 1402), tiré de l'idiome celtique, signifie une allée d'arbres de haut jet conduisant à une

LE VIEUX CHAUNY

habitation. On peut encore ajouter que de l'ancienne juridiction des baillis est resté le mot *bel* ou *baile*, employé encore aujourd'hui pour désigner certaines parties des châteaux-forts où le bailli avait son tribunal.

Avant le redressement du cours de l'Oise c'est de ce faubourg que le coche d'eau partait à Paris et en revenait, une fois par semaine pendant la belle saison.

Au XVIII^e siècle on voyait encore dans le Bailly une maison de santé dite *Maison bleue*, près de la rue des Communes, non loin du port. Auparavant on y enfermait des pestiférés ou des personnes atteintes de maladies contagieuses ; un chemin, appelé *voierie de la maladrerie*, y conduisait.

Barrière (rue de la) ; c'était autrefois un sentier qui aboutissait en droite ligne à l'ancien cimetière de la première église Saint-Martin, près d'un ouvrage fortifié appelé *barrière* d'où le nom appliqué à cette voie. C'est actuellement une petite rue conduisant de la rue Vieille du Brouage à la place du Brouage.

Basse cour du Château (rue de la) ; ouverte sur l'emplacement de la basse cour ou baille du château-fort démoli en 1431, cette rue conduisait de la place du Marché à la porte du Pissot. Elle occupait l'emplacement de la bordure nord de l'ancien tronçon de la rue de La Fère, compris entre la place de l'Hôtel de Ville et le boulevard Gambetta, où se trouve actuellement le Commissariat de police. Au sujet de la police mentionnons que, dans une assemblée des notables du 9 janvier 1766, il est décidé de faire une dépense de 400 livres pour l'habillement des deux sergents de ville (habits de drap bleu à parements rouges galonnés d'argent, vestes et culottes rouges et bandoulières aux armes de la ville).

Ce fut à l'époque où Chauny sortit des limites de l'île où s'éleva sa première enceinte, qu'un autre château fut construit, au commencement du XII^e siècle, croyons-nous. Placé à l'angle nord-ouest de l'enceinte, il s'étendait, y compris une grande partie de la place du Marché (de l'Hôtel de Ville), jusqu'aux remparts du Pissot et de Sainte-Croix (les promenades actuelles).

En 1431, les habitants s'étant émus des menées du gouverneur, dont la connivence avec les Anglais était connue, et désirant éviter, au moins momentanément, les dangers de l'occupation ennemie, sentirent se réveiller leur énergie. S'étant concertés secrètement, ils résolurent de s'emparer du château et de le démolir. Monstrelet a raconté cette entreprise désespérée dans ses *Chroniques* (chap. C XVI). En 1435, la mairie obtint de Charles VII des lettres de grâce au sujet de la destruction de ce château.

C'est l'épisode le plus curieux et le plus émouvant de l'histoire de Chauny.

Beffroy (rue du) ; tire son nom du beffroi qui y fut construit vers le milieu du XIII^e siècle et dont les ruines furent rasées en 1870 ; elle conduisait autrefois de la rue du Blocq (rue de la République) jusqu'à la place du Beffroy. En 1917, elle se terminait en impasse. Actuellement

elle débouche rue de la Poste.

Le beffroi, construit vers le milieu du XIII^e siècle, était une lourde construction en grès, carrée, massive, de dimensions restreintes. L'intérieur contenait un étage avec un appartement où, pendant plusieurs siècles, le maire, les jurés et les échevins s'étaient réunis pour délibérer sur les affaires de la commune. Dans les derniers temps la *chambre* du beffroi servait de magasin et le rez-de-chaussée était à usage de cave.

Ruiné en 1557, on fut sur le point de le faire disparaître en 1710, pour agrandir les salles de l'Hôtel-Dieu dans les dépendances duquel il était enclavé. Mais comme il servait à cette époque d'arsenal et qu'il appartenait au domaine du roi, on renonça à sa destruction.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, il fut abattu en 1870, et ce pour occuper des chômeurs.

On donnait le nom de place du Beffroy à un petit espace qui s'étendait entre les noelles des Boucheries (rue de la Poste), l'Hôtel-Dieu et le beffroi. Par délibération municipale du 25 octobre 1624, il fut décidé que pour la vente des morues, harengs, etc., on construirait des boutiques de bois, « joignant la maison de l'Hôtel-Dieu, près des noelles », celle des poissons de mer et d'eau douce se fera aussi sur la même place, proche les dites noelles, qui s'appellera « le marché aux poissons ».

Nous venons de citer la rue de la Poste ; à ce sujet signalons qu'à la date du 8 avril 1643 permission fut donnée à la ville d'établir un bureau de postes.

Bons Enfants (rue des) ; petite ruelle qui conduisait autrefois place des Bons Enfants (dans la rue d'Hangest) aux remparts de l'Arquebuse. Elle existe encore et conduit de la rue Aristide-Briand à la rue d'Hangest. Le nom de cette rue, très étroite et très ancienne, rappelle l'emplacement ou le voisinage d'une des premières écoles où l'on procurait gratuitement les éléments de l'instruction à de pauvres écoliers « aux Bons-Enfants escoliers ».

Quand les terreurs de l'an mil furent dissipées, on fonda dans la plupart des villes des maisons pour les étudiants sans fortune. Ces maisons furent appelées hôpitaux des pauvres clercs, Capettes, Bons Enfants.

On les appelle les Bons Enfants, par allusion sans doute à leur bonne conduite et à leur tenue édifiante. C'est le nom que l'on donnait à Chauny aux étudiants sans fortune.

C'est sur la place minuscule des Bons Enfants que, le troisième jour des Rogations, le clergé des deux paroisses de Chauny avait jadis pour coutume de se réunir pour faire une procession générale à l'église Saint-Georges d'Ognes. Cette procession a cessé depuis fort longtemps, mais les vieillards d'Ognes se souviennent encore que dans leur jeunesse, une procession se rendait le jour des Rogations à une extrémité du village, le lendemain mardi à l'autre bout, et le troisième jour à l'Arbre du Moulin-Chevreux, arbre historique dont il faut regretter la disparition. Fêtes naïves et rustiques ces fêtes des Rogations, parées des grâces pastorales la procession ; sitôt le soleil levé, parcourait toutes les routes de la paroisse, les plus herbeuses comme les plus désertes, les sentiers comme les chemins creux. Cette procession était vraiment la fête du printemps.

LE VIEUX CHAUNY

A l'entrée de la rue des Bons Enfants, à gauche, côté de la rue d'Hangest, une habitation, aux XVI^e et XVII^e siècles, appartenait à la famille Pestel, dont un des membres, Pierre, chanoine de Soissons, fut un professeur émérite de rhétorique et d'éloquence au collège Cardinal-Lemoine, à Paris, mort en 1721. Il a laissé de nombreuses poésies latines écrites avec élégance.

L'hymne des premières vêpres et celle de laudes de l'ancien office de saint Vaneng à l'usage de Ham, qui ne sont pas dépourvues d'un certain mérite littéraire, sont de Pierre Pestel, qui fit imprimer à Paris, chez Jacques Quillau, sur un simple feuillet, trois hymnes par lui composées en l'honneur de saint Vaneng ; le manuscrit, un petit in-4^o de la fin du XVII^e siècle avec notation en plain chant se trouvait à Ham au siècle dernier entre les mains du curé.

On croit que la prose de la grand'messe est également de Pierre Pestel ; c'est un beau chant liturgique, très goûté par les amateurs de nos anciennes poésies religieuses.

S'il n'a pas acquis la célébrité que le P. Labbé semblait lui présager, Pierre Pestel n'en est pas moins un poète latin d'un mérite incontestable, et il suffirait des hymnes en l'honneur de saint Vaneng pour le placer parmi les Du Cerveau, les Commire, les Coffin et autres écrivains, ses contemporains, qui ont excellé dans la poésie latine.

Bougeries (rue des Vieilles) ; un acte de l'année 1750 fait mention de cette rue qui se trouvait dans le faubourg de la Chaussée ; elle tirait son nom des boucheries qui y étaient établies.

Il existait aussi plusieurs étaux à boucher établis sur le pont des Boucheries, au débouché de la rue de la Poste actuelle sur la rue de la République. On y vendait chaque jour des « chairs que tant vives que tuées » ; elles étaient soumises à la visite de quatre « esgars » ; le 22 juin 1517 on nommait 4 égars de la boucherie, 2 égars de blanches bêtes vives et un sergent de boucherie. Le 31 mars 1518 les bouchers de la ville se réunissaient en la Chambre ; on leur fit lecture des ordonnances sur le fait de la boucherie, et ils prêtèrent serment ainsi que leurs serviteurs, entre les mains du maire et des jurés. Le 25 mai 1781 il fut reconnu, après une visite, que les anciennes boucheries devaient être reconstruites.

Les bouchers de Chauny formaient dans chaque paroisse une confrérie du Saint-Sacrement ; ils avaient le privilège, obtenu par des chartes et lettres royales, de porter le dais aux processions de la Fête-Dieu, couronnés de fleurs.

Par délibération municipale du 5 novembre 1627, il fut décidé que : jusqu'à ce que le nombre des bouchers soit réduit à seize, on n'en recevra plus désormais.

Le 14 février 1642 on nommait deux bouchères pour vendre de la viande en temps de carême aux malades seulement et non à d'autres, sous peine d'amende.

Bouzier (place) ; cette place, la plus vaste de Chauny, en la considérant dans sa plus grande étendue, affecte la forme d'une équerre ; elle est bornée au nord par l'ancienne rue Bouzier, faisant maintenant partie de la place Saint Momble ; cette partie est appelée par les Chaunois, place Verte. La place Bouzier, proprement dite, forme un vaste quadrilatère entre la place Verte et

la rue de Paris.

La place entière occupe l'emplacement des anciens fossés, des deux bastions du Roi ou des Minimes et de Saint Martin, et d'une partie de celui de Genlis en haut de la rue de la Liberté.

Elle porte le nom d'un bienfaiteur de la ville, l'abbé Antoine Bouzier, prêtre, abbé de Notre-Dame des Ardres, docteur ès-sciences, docteur en Sorbonne, chanoine et écolâtre de la collégiale de Saint-Quentin. Il était le fils d'Antoine Bouzier, seigneur d'Estouilly, maire de Chauny, et de Claude de La Fons. Son grand-père était Antoine Bouzier, seigneur de Dy et d'Estouilly qui, ayant épousé Antoinette Vrevin, vint de Ham, d'où il était originaire, s'établir à Chauny au commencement du XVI^e siècle.

L'abbé Bouzier fit don à la ville, par contrat du 10 octobre 1713, passé à Chauny par devant notaires royaux héréditaires, du revenu nécessaire pour doter de deux bourses, deux enfants, de condition humble et modeste, et rendre ceux-ci capables de servir l'église dans l'état ecclésiastique, ou le public dans les fonctions civiles.

Les deux premières bourses furent données par le fondateur à Charles de Hangest et à Jean-François Le Droit. Le dernier des boursiers, désigné par le conseil municipal de notre ville avant la Grande Guerre, a été Marcel Lelong, médecin auxiliaire au 169^e d'infanterie, fait prisonnier le 29 février 1916 devant Verdun.

La place Bouzier proprement dite a conservé sa dénomination.

Brasserie (rue de la) ; de la rue Pasteur à la rue Rabeuf. C'est la dénomination moderne d'un ancien chemin qui mettait en communication le Pissot et Senicourt où 'il aboutissait à un cours d'eau.

Depuis 1928 elle est dénommée *rue d'Eure-et-Loir*.

Quelques années après la guerre on a trouvé dans cette rue une plaque de plomb rappelant la fondation d'une maison en 1799 par « Pierre Momble de Marquette, fils, et Agathe Josephe Marguerite de Brion, son épouse, propriétaire de Beaumont-en-Beine ».

Agathe-Josephe-Marguerite était la fille unique du comte Joseph de Brion, et de Marguerite-Françoise-Charlotte, dame de Beaumont en 1785, fille de Claude de Charles de Bucy, seigneur de Villers-Saint-Christophe en 1740 ; en 1794 elle épousa Pierre Momble de Marquette de Crimon de Beaumont, chevalier des Lys, né en 1764 ; ils habitèrent de 1806 à 1840 le vieux château de Beaumont, détruit au cours de la guerre.

La famille de Brion était très populaire et fort aimée à Beaumont-en-Beine ; elle a fondé plusieurs établissements d'instruction. Le nom de cette rue lui vient d'une brasserie qui y était établie. Il y avait encore à Chauny une *rue du Brasseur* qui s'ouvrait sur la rue du Blocq pour aboutir au rempart du Jeu de boules du côté du bastion des Arquebusiers. En 1914 on en voyait encore un tronçon derrière l'ancien palais de Justice, près de l'école communale des filles dont la reconstruction, en 1899, fit disparaître cette petite voie, citée en 1395, qui se terminait autrefois en impasse. Il n'y en a plus trace.

LE VIEUX CHAUNY

Le 18 septembre 1517, défense était faite aux brasseurs de brasser plus que pour l'approvisionnement de la ville, attendu la cherté des grains.

Brouage (rue du fg. du) ; commençait de la place de ce nom et finissait à la limite d'Ognes. C'est en partie le *grand chemin de Chauny* à Noyon, devenu sous Louis XIV *route de Paris à Chauny*, puis *route de Noyon à La Fère*, actuellement route nationale N° 38. Cette voie traverse l'ancien faubourg Saint-Martin, lequel ne reçut le nom de Brouage que depuis la fin du XVI^e siècle, après la disparition de la première église Saint-Martin.

Ce nom de Brouage désignait l'ancien moulin où l'on brisait la tige du chanvre ou du lin pour en détacher la filasse de la chènevotte avec un instrument appelé la *broie* ou *brou*, qui finit par désigner le faubourg du Brouage où se faisait ces opérations.

Une découverte intéressante qui fit quelque bruit à l'époque et tendrait à prouver que sur l'emplacement de Chauny s'élevaient des demeures à l'époque romaine, est celle qui fut faite au XVII^e siècle dans le Brouage près d'une briqueterie à proximité de la vieille route de Noyon de plusieurs tombeaux romains. On sait en effet que suivant l'usage des Romains ceux-ci n'admettaient pas de cimetières dans leurs cités ; les sépultures étaient construites *le long des chaussées, dans la campagne*. Donc si le lieu qui devint le Brouage se trouvait alors hors d'une cité, on peut en déduire que les habitations de celles-ci se trouvaient sur les parties les plus élevées au dessus des marais, vraisemblablement à cet endroit de Chauny appelé le *vieux bourg*.

Au XIV^e siècle existait au Brouage une pièce de fortification appelé Tourloupe, faisant partie de la première enceinte de la ville. Elle comprenait un pont, disparu à la fin du XVI^e siècle, une porte abattue en 1493 par la permission du duc d'Orléans, et des fossés alimentés par le ru Ganton. Pont, porte et fossés connus sous le nom de Tourloupe, situés à la hauteur de l'Institution Saint-Charles, défendaient la ville de ce côté.

Une partie du terrain où est construite l'Institution Saint-Charles fut acheté le 6 mars 1512 par les religieuses Cordelières ; leur couvent ayant été ruiné par les Espagnols en 1557, ces religieuses s'établirent rue des Juifs (voir *Rue des Juifs*) peu après.

Antoinette de Sains fut une de leurs premières supérieures, environ l'an 1550 ; elle quitta la maison en 1569 détruite par les Calvinistes, revint en 1578 et la rebâtit. Son zèle et sa vertu paraissent dans un acte qu'en ont donné le maire et les jurés de la ville en 1579, lequel commence de cette manière, qui paraîtra singulière : « Nous, Maire et Jurés de la ville de Chauny, gouverneur de la *République* d'ycelle ville, certifions, etc... »

Buerie (rue de la) ; de la rue du Pissot (au calvaire érigé en 1877 sur l'emplacement d'un autre très ancien) au ruisseau du Hélot (rue Paul-Doumer) ; elle tirait son nom des *bueries* ou blanchisseries de toiles établies dans son voisinage, lesquelles passaient, encore au XVIII^e siècle, parmi les plus belles de France.

Ce mot *buerie* tire son origine de « bû » mot celtique d'où est venu le mot buée.

Victor LEDUCQ & Paul BARBIER

En 1631 on cite deux bueries, celles du Pissot et de Senicourt, établies par Jean Crommelin (de Saint-Quentin) et ses cousins. Puis on trouve dans les Archives communales de Chauny, les noms des blanchisseurs suivants : en 1671, Abel Maréchal était maître de la buerie de Chauny ; Jean Dericq, décédé en août 1676 avait été maître de la grande buerie ; en 1683, André « de Derich » était blanchisseur à la petite buerie ; en 1686, Abraham Villebroucq, dit Pain Blanc, né à Haarlem (Hollande) était blanchisseur au Pissot.

Le 13 juin 1674, défense fut faite aux ouvriers et ouvrières travaillant aux « blancheries » de Chauny de quitter leurs emplois sans avoir un congé par écrit, et avant que le temps de blanchissage ne soit accompli ; de même, aux maîtres des blancheries, de recevoir les ouvriers et de leur donner à travailler s'ils ne voient le consentement et congé par écrit de ceux où ils ont commencé l'année.

Cette industrie continua pendant longtemps ; c'est ainsi que Jacques Couillette de l'Isle était maître de la buerie du Pissot et décéda le 19 janvier 1723 ; Daniel Couillette, marchand blanchisseur, était décédé en 1730 ; le 10 mars 1740 mourut Jean Couillette ; la buerie du Pissot était exploitée en 1744 par Couillette d'Hauterive ; l'autre buerie était occupée à la même époque par Nicolas Le Sot de la Panneterie, qui fut maire de Chauny.

Notre ville avait alors de nombreux tissages de treillis et de toiles.

Avant que de pouvoir être exposés en vente, les toiles, batistes et linons devaient être portés dans un bureau établi à cet effet à Chauny et à Ham. Là, ces marchandises devaient être visitées et si celles-ci étaient trouvées conformes à un arrêté pris le 12 septembre 1729, ces pièces devaient être marquées d'une empreinte portant d'un côté les armes du roi, et de l'autre la date et le nom de la ville où le cachet avait été apposé.

Il était défendu aux blanchisseurs de recevoir aucune toile en écri pour être blanchie, sans qu'elle ait été visitée et marquée et cela à peine de 500 livres d'amende et de confiscation.

De 1753 à 1763, il fut apporté au bureau de marque de Chauny, 72.369 pièces de divers tissus.

Le commerce des fils était considérable dans le pays chaunois. En 1784, Saint-Quentin acheta pour environ un million de francs de tissu en fil à Chauny

Depuis 1928, la rue de la Buerie est devenue *rue Edmond-Rigot*.

Camp Solent (rue du) ; c'est une rue moderne qui conduit de la gare à l'ancienne avenue de Senicourt ; elle tirait sa dénomination d'un lieudit appelé primitivement *Saint Camp* où, d'après la tradition, fut enterré le légendaire *Vacher de Chauny*.

Par respect, les bêtes ne paissaient plus sur le champ où reposait ce vacher. On dressa là, à ce fameux vacher, un tombeau avec cette épitaphe :

LE VIEUX CHAUNY

Ichy chous chete lorde tombe
Gist le vacher, dit tout le monde
De Chalny chité de grand prix
Entre mins chités du pays
Qu'il pasche de Kéron la barque
Autant bien qu'il wardit no'vaque
Chisch trepassa d'ans chent dix neuf
Si gros de vertus, comme boeuf
Boviers, vaques, kévals et ânes
Bien wardez d'interrompre s'ame

D'un prologue d'Arnould Rogier, intitulé *Tout-Le-Monde le Vacher Iégendaire de Chauny*, récité par M. Delahaye le 23 mai 1868, à l'ouverture du nouveau théâtre de Chauny (détruit en 1917 et non reconstruit), nous extrayons le passage suivant :

J'étais (1)¹ ... le sais-je bien ? Dans la riche vallée
Par les soleils brûlants, par la blanche gelée,
Sans autre vêtement qu'un lourd sayon de peaux
Solitaire et rêveur, je gardais vos troupeaux
J'étais un peu sorcier : de vingt lieues à la ronde
On venait consulter le *Vacher Tout-le-Monde*.

Casernes (rue - des) ; commençait à la rue du Pont-Royal, contournait la place du Marché Couvert pour aboutir à la Chaussée, derrière l'église Notre-Dame. Elle devait sa dénomination aux casernes édifiées de 1746 à 1755 sur l'emplacement de la place du Marché Couvert.

Anciennement la rue des Casernes était la continuation de la rue de la Chaussée qui contournait à cet endroit la demi-lune établie devant la porte du Pont-Royal.

Jadis les passages incessants de troupes ruinaient les habitants de Chauny. Aussi la ville envoyait-elle à Paris et à Versailles députation sur députation avec mission de solliciter la décharge de la moitié de la garnison. N'obtenant pas satisfaction, il fut décidé au cours d'une délibération municipale que l'on construirait des casernes (1732), mais la première pierre ne fut posée que le 9 août 1746 sur un terrain occupé autrefois en partie par la demi-lune de la porte du Pont-Royal.

¹ (1) Un vétérán.

Victor LEDUCQ & Paul BARBIER

A l'occasion de la pose de la première pierre des casernes, il fut placé entre cette pierre qui se trouvait au pied droit de la porte du milieu, du côté de la grande cour, en entrant à droite, et la seconde, une lame de plomb sur laquelle était gravé ce qui suit :

« Du règne de Louis XV »

« Charles-Blaise Méliand, chevalier, seigneur châtelain de Thoisy, La Chapelle-Vendômoise et autres lieux, conseiller du roy en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son hostel, Intendant de Justice, Police et Finances de la Généralité de Soissons, a posé la première pierre de ce bâtiment élevé par ses ordres pour loger les chevaux d'une brigade de Gardes du Corps du Roy en ceste ville de Chauny, le 9 août 1746, en présence des maires et jurés de la dite ville »

Ces casernes ont été démolies en 1879 ; la rue de ce nom nous en avait conservé le souvenir.

Depuis 1928 une partie de la rue des Casernes fait corps avec la place du Marché Couvert et l'autre est appelée *rue Juliette-Lamber*, écrivain de grand talent, d'une famille qui vivait à Chauny au commencement du XIX^e siècle. Sa mère naquit rue de Noyon (act. rue de Paris) en face d'une pension dirigée par M. Blangy, et son père y fut professeur de philosophie, puis étudia la médecine.

Juliette naquit inopinément à Verberie (Oise), mais sa grand'mère l'amena peu après à Chauny où elle fut ensuite mise en pension à l'institution André soeurs. Là, elle scandalisa ses maîtresses en organisant des manifestations à propos d'événements politiques.

L'influence de cette grande Française sur la politique de notre pays et les belles-lettres lui a assuré une des meilleures places parmi les écrivains du siècle dernier.

Juliette Lamber décéda en 1936 dans sa centième année.

Chastelain (rue du) ; cette rue connue au XIII^e siècle sous la dénomination de *rue Royaumont*, du nom de cette abbaye qui possédait des biens à Chauny, puis *rue du Chastelain*, est l'ancienne *vieille rue des Casernes* qui conduisait de la Chaussée à la place du Marché-Couvert côté est. Cette voie conduisait au *chef-lieu de la Chatellenie*, assez vaste terrain traversé actuellement par la rue Anatole-France.

Cette rue du Chastelain nous conservait le souvenir des anciens châtelains de Chauny.

La châtelanie de Chauny avait appartenu aux comtes de Vermandois ; elle était une des plus anciennes et des plus nobles de la province. Le dernier châtelain fut Louis-Marie-Guy, duc d'Aumont, seigneur de Guiscard et de Chauny.

Louis-Marie-Guy, duc d'Aumont, était l'arrière-petit fils de Louis de Guiscard. Il avait épousé en premières noces la duchesse de Mazarin. Au 14 juillet 1789 il commandait en chef la 6^e division de la garde nationale parisienne dont il remit le commandement à La Fayette ; il fut ensuite gouverneur de la place de Lille jusqu'en 1792. Ce quatrième et dernier marquis de Guiscard décéda au château de cette localité le 20 octobre 1799, emportant l'estime de tous les

LE VIEUX CHAUNY

habitants. En juillet 1801 son cercueil fut déposé dans le caveau seigneurial des marquis de Guiscard, construit en 1720 sous le choeur de l'église.

Jadis le marché au lin se tenait à l'angle de la rue du Chastelain et de la Chaussée.

Chaussée (rue de la) ; formée du chemin antique qui venait de Soissons par Coucy, cette rue est la plus ancienne et pendant longtemps fut l'unique rue de Chauny elle traverse le faubourg de Soissons, l'Oise, le canal, et aboutit à l'entrée du Pont-Royal. A la hauteur de l'église Notre-Dame elle tournait à droite, suivait le tracé de la Vieille rue des Casernes et celui de la rue des Casernes pour finir au Pont-Royal. En 1715 elle fut continuée en droite ligne depuis la rue Notre-Dame jusqu'au Pont-Royal dont la demi-lune fut aplanie et nivelée.

Après la guerre son tracé fut quelque peu déplacé et un tronçon qui subsiste de l'ancienne rue a reçu le nom de *rue Eugène-Descambres*, ancien maire de Chauny

Citadelle (rue de la) ; On a donné ce nom à la partie de l'ancienne rue du faubourg de Soissons comprise entre le pont du canal de Saint-Quentin et le pont de la rivière d'Oise dit pont Rouge. Un vieux plan de cette partie de Chauny est marqué du nom de *Citadelle* à cet endroit de l'ancien faubourg.

La dénomination de cette rue se rattache aux premiers travaux entrepris sous Louis XIII pour l'exécution du canal. Les habitants du quartier se plainquirent alors de ces travaux ils dirent que le canal séparait la ville en deux parties et que l'une d'elles, celle où se trouvait la rue précitée, deviendrait « en temps de guerre comme une *citadelle* contre les habitants qui seroient aisément affamez, et en temps de paix facilement volez, détroussez et massacrez par les premiers spartagues ou mauvais garnements qui pouroient s'emparer de la dite péninsule et en faire leur fort. »

Avant la construction du canal de Manicamp, le canal Crozat, qui fut terminé en 1738, s'arrêtait à Chauny. Précédemment au XVIII^e siècle, la navigation de l'Oise ne dépassait pas cette ville. Chauny était alors un port très actif, un des plus riches et des plus marchands de la rivière d'Oise qui commençait en ce lieu à porter les grands bateaux allant à Paris. Chauny servait d'entrepôt aux objets manufacturés du pays comme à toutes ses productions naturelles. Les céréales, les légumes, la paille, les foins, les lins, les vins, les produits des fabriques de Saint Quentin, déjà florissantes sous Louis XV et ceux de la manufacture de Saint-Gobain alors à son berceau affluaient dans son port et y étaient embarqués pour y descendre l'Oise, dans la Seine et ses affluents.

Le port était appelé « Camp Mainard » -- un lieudit de ce nom existe encore -- et fut fondé vraisemblablement au XIII^e Siècle. Il était si commode que l'emplacement des transbordements pouvait contenir 200 bateaux ; il possédait un grand dépôt de charbons de terre de Mons.

Clèves (rue de) ; par erreur *rue des Clercs* sur le plan cadastral ; cette petite rue conduit de la

place de l'Hôtel de Ville à la rue de la Paix ; elle fut percée vers le milieu du XV^e siècle sur un emplacement de la baille du château-fort et conserve le souvenir de Marie de Clèves, épouse de Charles d'Orléans et mère de Louis XII, morte à Chauny en 1487.

Elle habitait la « maison d'Orléans » édifiée entre la rue de Clèves, la rue de la Paix, la place de l'Hôtel de Ville. Du balcon donnant sur la place du Marché, la duchesse assistait aux défilés des processions religieuses ou corporatives et aux réjouissances qui se donnaient sur la place publique.

Chauny avait été réuni à la couronne à la mort, survenue le 7 février 1392, de Blanche de France, duchesse d'Orléans, comtesse de Valois et de Beaumont, dame de Chauny depuis 1390, femme de Philippe, duc d'Orléans, seigneur de Chauny en 1354, qu'il avait reçu, en échange d'autres terres, de son neveu Humbert, dauphin du Viennois, fils de Jean II le Bon.

Charles VI céda à son frère Louis le duché d'Orléans en 1391 et lui donna Chauny en 1403. Charles d'Orléans, fils de ce dernier, seigneur de Chauny de 1407 à 1465, célèbre comme chef des Armagnacs et surtout comme poète, se remaria en 1441 à Marie de Clèves ; de ce mariage naquit Louis II, seigneur de Chauny, devenu roi de France sous le nom de Louis XII, et surnommé « le Père du Peuple ».

Cordiers (rue des) ; une pièce de l'an 1422 fait mention d'une rue des Cordiers conduisant de la rue Hamoise (actuellement rue de la Liberté) aux murs et fossés ; elle a depuis longtemps disparu. Peut-être n'était-elle que la rue Victimée (rue de la Paix) qui a changé de nom plusieurs fois. Elle devait son nom à une famille Le Cordier qui y était établie au XVe siècle, ainsi qu'une porte, laquelle existait au XIVE siècle sur l'emplacement du Palais de Justice actuel. Reliée par une muraille aux murs du château-fort, un pont-levis et deux tours protégeaient cette porte des Cordiers abattue en 1372 par permission du duc d'Orléans, seigneur de Chauny. Ses matériaux furent employés à fermer la ville de murs de pierres. C'est à partir de cette époque que Chauny eut sa ceinture continue de murailles qu'elle a conservé jusque vers la fin du XVIII^e siècle.

Cornet (rue du) ; cette rue a disparu au commencement du XIX^e siècle. Elle s'ouvrait sur la rue du Pont-Royal au point où, en 1914 s'élevait la maison N° 19 et elle finissait aux remparts face au bastion d'Aumale. En 1400 on la nommait *ruelle de Moy*, du nom d'une famille Moy ou Mouy qui y résidait. Au seizième siècle, elle perdit cette dénomination pour prendre celle de *rue du Cornet*, d'une enseigne qui servait à reconnaître la maison et la boutique d'un marchand drapier du nom de *Cornet* (1524) habitant cette rue.

Jadis « le marchiet aux frommages » se tenait une fois par semaine à l'angle de cette rue et de la rue du Pont-Royal.

Fossés (vieille rue des) ; c'est l'ancienne rue du Cimetière, devenue *rue Eugène Levaslot*. Commençant rue Pasteur pour finir à la rue Charles-Brunette, elle faisait autrefois partie de la

LE VIEUX CHAUNY

voie dénommée *rue du Tour de Ville*, et plus anciennement du *Grand Chemin de Saint-Quentin*. C'est qu'en effet, anciennement lorsqu'on voulait gagner la route de Ham et de Saint-Quentin avec des voitures, on était dans l'obligation de franchir la porte du Pissot, de contourner le ravelin qui en défendait l'accès, et côtoyer les fossés de la place.

Cette rue dominait la *fontaine du sabot* et la partie profonde des fossés où est établi le Jeu de Paume en bordure de l'ancien bastion Sainte-Croix.

Le jeu de paume est un des plus anciens jeux d'exercice, mentionnés en France. Le peuple se passionna tellement pour ce jeu qu'une ordonnance de 1394 le prohiba comme ruineux pour les familles. On joue depuis longtemps à la paume à Chauny. Les frères Collard et Ferry de Mailly, tous deux gouverneurs de Chauny en 1431, allaient tous les jours jouer à la paume.

Le 12 juillet 1624 défense était faite aux habitants, aux jeunes gens de la ville et des faubourgs, de s'exercer au jeu de la longue-paume, ni autres, que les jours de fêtes, sous peine d'amende et de bannissement la troisième fois. Le 7 avril 1680 était faite acquisition d'un jardin pour y établir un jeu de longue-paume pour l'exercice de la jeunesse.

Un beau jeu de paume se voyait en 1710 dans le jardin de l'Arquebuse établi depuis 1654 entre la rue Aristide-Briand et la rue Drouot actuelles. Il disparut en 1825. En avril 1789 il y eut un projet d'établissement d'un nouveau jeu de paume.

Fossés du château (rue des) ; on a donné cette dénomination à la partie de l'ancienne rue Hamoise (rue de la Liberté) comprise entre la place de l'Hôtel de Ville et la rue de la Paix actuelle. Elle devait son nom de ce qu'elle bordait l'emplacement des anciens fossés du château-fort qui fermaient la place de ce côté, fossés comblés au milieu du XV^e siècle.

Four à la Claye (rue du) ; petite rue étroite très ancienne, conduisant de la rue de Paris à la rue Aristide Briand. Elle conserve encore par son nom le souvenir de l'un des anciens fours banaux. Celui de cette rue appartenait par indivis aux religieux de Prémontré et à Jehan, seigneur du Moulin-Chevreaux à Oignes (XIV^e siècle).

Un autre four banal, nommé *four Bourguel*, se trouvait dans le faubourg Saint-Martin, et un autre dans la rue Folette, à la Chaussée, que l'on appelait aussi *rue du Four*.

Ganton (rue) ; l'ancienne *rue* ou *ruelle Ganton* conduisait de la rue Hamoise à la place Bouzier. Elle tire son nom d'un ruisseau, le ru Ganton, qui descend des hauteurs de Selaine et se déverse dans la rivière du Brouage derrière l'Institution Saint-Charles ; il alimentait jadis les fossés des fortifications.

Dés 1374 on installa dans cette rue une maison de femmes de mauvaise vie. En 1404 un sergent d'épée, Jehan Maton, acheta cette maison et chassa ses bruyantes locataires. Sans logis, elles continuèrent leur honteux commerce dans les champs, notamment dans celui des Ribauds, en bordure nord de la place Saint-Momble actuelle. Gâtant les récoltes, les propriétaires se

plaignirent. C'est alors que la Mairie intervint, et fit l'acquisition d'une autre maison de cette rue pour loger les folles femmes « réparants à Chauny ». Il existe dans le Cartulaire de la ville et dans les Archives communales de Chauny des lettres et une ordonnance du duc Louis d'Orléans relatives à cette affaire.

Au XVII^e siècle cette rue fut appelée *des Minimes* ; lorsque ces religieux vinrent installer, en 1618, leur couvent dans un assez vaste terrain compris entre la rue Victimée (partie de la rue de la Paix) et le bastion du Roi qui fut dès lors dénommé bastion des Minimes. Le bâtiment principal de ce couvent était encore occupé par la gendarmerie en 1914. A cette époque cette petite voie était dénommée *rue de la Prison*, de la maison d'arrêt de la gendarmerie qui y était édifiée. Elle a été supprimée après la guerre, mais un tronçon est encore existant.

Godelen (rue) ; conduisait de la place du Brouage au pont des Vaches. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle elle était bornée à l'est par le cimetière de l'église Saint-Martin primitivement établie dans le voisinage. Le cours d'eau du Brouage qui passe au pont des Vaches -- ainsi nommé parce qu'il servait de passage aux bestiaux que l'on menait paître dans les prairies du Bailly -- servait, aux XV^e et XVI^e siècles, à porter par bateau le blé aux moulins, et les matériaux de construction destinés aux réparations de l'église Saint-Martin. Ce pont, rompu en 1650, fut provisoirement reconstruit un peu plus loin. Cette rue qui portait le nom de la famille de Godelent, y habitant déjà au XIII^e siècle, fut dénommée aussi *rue du Tambourin*, puis *rue Des forges de Vassens*.

Desforges de Vassens était une famille anoblie en 1661 pour la part brillante qu'elle avait prise à la défense de Guise assiégée par les Espagnols. Plusieurs de ses membres furent seigneurs de Beaumé et de Vassens au XVIII^e siècle et quelques-uns habitèrent Chauny, rue Hamoise, dans la maison qui portait encore en 1914 sur son pignon la date de 1671. Le 7 mai 1741 eut lieu à Chauny le mariage d'Hippolyte Thimothée Desforges, seigneur de Beaumé, fils de feu Charles François Desforges, lieutenant civil et criminel au bailliage de Ribemont, seigneur en partie de Lavaqueresse, et de Madeleine de Langellerie, avec Marie-Marguerite-Gabrielle Souaille de Chamoreau, qui décéda le 8 juin 1786.

Aimé-Cyr-Marcellin Desforges de Vassens, né le 11 janvier 1787, entra au service des armées à 15 ans, assista à la bataille d'Austerlitz ; deux fois cité à l'ordre du jour de l'armée, il fut décoré le 12 octobre 1812 à Moscou par Napoléon I^{er}. Blessé à Koenisberg, fait prisonnier par les Russes, rentré en France, il fut à Waterloo ; il défendit La Fère en 1814 ; capitaine d'artillerie et commandant le fort de Ham en 1830, il prenait sa retraite six ans après. Adjoint, puis maire de Chauny, il mourut le 9 août 1875.

Grand-Marais-Goyau ou *Goyer-Marais* ou *du Berger* (ruelle du) ; vieux chemin, qui n'est plus qu'un sentier conduisant du faubourg du Pissot à la fontaine du Bouillon, rue des Oeuvres de Chine. Cette fontaine passait autrefois pour marquer l'abondance ou la disette du blé, par l'augmentation ou la diminution de ses eaux, présage qui doit remonter aux temps les plus reculés.

LE VIEUX CHAUNY

Le Goyer-Marais était un arrière-fief possédé en 1609 par Madeleine Grouchet, veuve de Jean du Jay. En 1659 une sentence valida la saisie de ce fief.

Jean du Jay fut élu maire en 1580, 1582, 1584, 1586 et 1589 ; son amour pour la patrie et sa sagesse le rendant nécessaire à l'Etat, il fut continué par ordre du roi de 1590 à 1593 ; il fut aussi secrétaire du roi.

Hamoise (rue) ; connue de toute ancienneté, cette rue conduisait de la place de l'Hôtel de Ville à l'avenue de Selaine ; elle était autrefois fermée par les remparts ; une simple poterne, praticable seulement pour les piétons donnait accès sur la route de Ham et de Saint-Quentin, après avoir contourné le bastion de Genlis

Devant la poterne était érigé un calvaire, et près de là un moulin à huile tournant à vent (XV^e siècle).

Aux XV^e et XVI^e siècles cette rue était habitée par la plupart des familles riches de Chauny. Elle avait encore en partie conservé ce privilège jusqu'en 1914. C'est la *rue de la Liberté* actuelle.

En 1914 on y remarquait encore quelques habitations du XVII^e siècle ayant appartenu à la famille Souaille qui a donné plusieurs magistrats à la ville. L'une d'elles portait sur son pignon la date de 1676 et un singe (emblème et surnom des Chaunois) sculpté sur une de ses cheminées ; une autre située à l'intersection des rues Hamoise et Charles Brunette ne fut abattue qu'au commencement de l'année 1925. Ainsi disparaissait le dernier des curieux spécimens de l'architecture civile de la moitié du XVII^e siècle que nous possédions encore à Chauny.

Hangest (rue d') ; du nom des de Hangest, seigneurs de Genlis, dont l'un, François de Hangest, fut gouverneur de Chauny en 1560. Cette rue conduit de la rue de Paris à la rue Aristide-Briand. Au croisement de cette rue avec celle dénommée Vieille du Brouage, s'élevait la porte d'Hangest, de Noyon ou de Saint-Martin.

Construite vers la moitié du XIV^e siècle par ordre de Philippe de France, duc d'Orléans, seigneur de Chauny, la porte de Hangest, surmontée d'un pavillon servant de logement, renfermait dans sa partie intérieure une pièce destinée au gardien et aux bourgeois chargés à tour de rôle de sa surveillance. Cette porte a disparu à la suite des travaux entrepris vers l'année 1761, pour la création d'une promenade dite de *l'Esplanade* qui, agrandie considérablement, est devenue la place Bouzief.

Un bail fut consenti par Jean de Hangest, seigneur de « Genli et de Maigny » (Genlis et Guiscard) aux maire et jurés de Chauny de « la demeure de la porte de ladite ville de Chauny au lez devers Saint-Martin, nommée la porte de Hangest » qui dépendait du « chastel et terre de Genli ».

Juifs (rue des) ; c'était une des plus anciennes et importantes rues de Chauny. Elle s'ouvrait

sur la rue du Pont-Royal et était fermée vers l'ouest par les remparts Saint-Martin. Cette rue fut prolongée par le percement des remparts au commencement du XVIII^e siècle. La rue des Juifs nous conserve le souvenir des familles de race juive qui habitèrent Chauny au moyen âge. Cette voie leur avait été assignée comme lieu d'habitat, pour vivre isolées du reste de la population. Il ne pouvait s'y trouver plus de quatre familles israélites. Ce nombre ayant été surpassé, le roi Philippe le Hardi ordonna d'expulser les familles qui se trouvaient en surplus (1275).

A Chauny, comme partout ailleurs à cette époque, les Juifs furent l'objet de mesures arbitraires et violentes ; de nombreuses ordonnances les concernant s'échelonnent depuis Philippe Auguste jusqu'à Jean le Bon.

On voyait dans cette rue plusieurs maisons ou hôtels ayant des enseignes particulières En 1914 on y remarquait encore quelques habitations anciennes dont une portait la date de 1575.

Lorsque le couvent de Sainte-Claire ou des Cordelières autrefois dans le faubourg Saint-Martin fut transporté dans la rue des Juifs, cette rue prit alors le nom de *rue des Religieuses* dénomination qu'elle conserva jusqu'à la Révolution, appelée alors *rue de la Vérité*, puis *rue de Noyon*, depuis 1928 elle est devenue *rue de Paris*.

Marché (place du) ; la *place du Marché* ou *Grande place* occupait à peu près le centre de l'ancienne ville ; elle a été agrandie à différentes époques pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une place de grandes dimensions dénommée *place de l'Hôtel de Ville*. On la nommait le *Marché*, « le Marchiet de Chauny emprès l'ostel-dieu » en 1403, « le marquet ». Malgré sa dénomination de *Grande Place*, c'était alors une place de dimensions bien restreintes, située entre le refuge de la place actuelle et la rue de la République. Au commencement du XV^e siècle cette place était comprise entre la rue du Blocq, ancienne partie de la rue du Pont-Royal -- près de l'Hôtel-Dieu, lequel servit plus tard de maison commune et fut démoli vers 1879 --, les fossés du château-fort qui s'avançaient jusqu'au milieu de la place actuelle. A l'est, à l'emplacement du Palais de Justice actuel, se trouvait le pont-levis des Cordiers, devant sa dénomination à une famille Le Cordier. De ce côté se tenaient des échopes proches une croix édiflée sur la place près des fossés, et quelques maisons d'habitation.

Du côté ouest s'élevaient aussi quelques maisons dont une en 1450, faisant le coin du marché, appartenait à Jean Courdel. Cette maison avoisinait un puits creusé devant la maison de *l'essequié* (*l'Echiquier*) existante encore sous ce nom en 1563 ; elle appartenait alors, ainsi qu'un terrain voisin, à M. Louis de Moy de Gomeron, gouverneur de Ham de 1585 à 1598. Ce fut sur ce terrain que fut commencée en 1570 la construction de l'église Saint-Martin, détruite en 1917.

En septembre 1414, à l'occasion de la reconstruction des fortifications de la ville, une fête fut donnée sur la place du Marché ; en présence de M. de Guyenne et du duc Charles d'Orléans, un bateleur chaunois du nom de Mathieu, dit *L'Ecureuil*, et ses trois enfants, exécutèrent des tours d'adresse.

C'est en effet sur cette place que les célèbres bateleurs chaunois et les frères de la Passion donnaient des spectacles. C'est encore en cet endroit de la ville qu'on allumait les feux appelés

LE VIEUX CHAUNY

Brandons, autour desquels on dansait, et que des réjouissances publiques étaient données à l'occasion de l'élection du mayeur et des échevins qui avait lieu chaque année le jour de la Saint-Jean. Aussitôt l'élection terminée, le nouveau mayeur se transportait sur la place, précédé de la musique et des valets de ville, portant des torches allumées, suivi des jurés et des échevins qui lui formaient cortège. La foule garnissait cette place, au centre de laquelle s'élevait un immense bûcher. Là, le nouveau mayeur prononçait le serment, puis la cérémonie se terminait par le feu de joie auquel on donnait le nom de feu de la Saint-Jean.

C'est en 1431 que se passa, aux abords de la place du Marché, le fait le plus curieux et le plus émouvant de l'histoire de Chauny : la prise et la destruction du château-fort par les Chaunois (voir *rue de la Basse cour du Château*).

Après cette destruction, le côté nord de la place commença à être bâti, des nouvelles voies, dont la rue de Clèves, furent percées ; on employa les débris du château à construire des maisons d'habitation.

En bordure de la rue de Clèves et de la place du Marché était édifiée la « Maison d'Orléans » et dans laquelle habita quelques années, Marie de Clèves (voir *rue de Clèves*). Le 10 novembre 1480, vers le milieu de l'après-midi, Marie de Clèves, de son balcon regardait défiler sur la place du Marché un brillant cortège accompagnant le prévôt de la confrérie de Saint-Martin, nouvellement élu. Celui-ci se rendait place du Brouage recevoir l'investiture dans l'église de son patron.

Le séjour de Chauny plaisait beaucoup à cette princesse qui mourut dans cette maison en 1487. A en juger par un inventaire fait à Chauny au mois de juillet de cette année et qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, l'ameublement de la « Maison d'Orléans » était des plus riches.

Marie de Clèves, pour favoriser l'établissement à Chauny des religieux de Sainte-Croix, leur fit don de cette maison, le 26 Juillet 1485.

La place du Marché était aussi le lieu des exécutions publiques. En 1485, plusieurs femmes accusées de sorcellerie y furent fustigées et flétries d'une fleur de lys aux deux joues. L'année suivante, trois brigands de grands chemins y étaient décapités.

Vers cette époque Charles VIII visitait Chauny ; ayant pénétré par la porte Hamoise, le roi traversa la place du Marché et parcourut la ville jusqu'à l'église Notre-Dame, acclamé par tout le peuple.

Un siècle après la destruction du château-fort, des débris de celui-ci servirent encore à la construction de l'Auditoire Royal, comprenant une salle où se rendaient la Justice et la Chambre du Conseil, une pièce pour garder les titres du domaine, une autre réservée aux notaires, un grenier pour resserrer les blés du roi et une prison. Construit en 1534 avec la permission de François 1^{er}, brûlé en partie en 1552 par la reine de Hongrie, Marie d'Autriche, il fut entièrement détruit par les Espagnols en 1557. Rebâti en 1566, il existait encore au XVIII^e siècle, à l'emplacement de la partie gauche de la façade de l'Hôtel de Ville actuel.

C'est le lundi 5 octobre 1609 qu'eut lieu en l'Auditoire Royal la rédaction et réformation de la coutume de Chauny en présence d'un grand nombre de seigneurs, d'ecclésiastiques, de

Victor LEDUCQ & Paul BARBIER

magistrats, de manants et d'habitants venus de tous les lieux ressortissant au bailliage de Chauny.

Au cours du fameux siège de Chauny en juillet 1652 par les Espagnols, 2 à 3.000 de ceux-ci ayant réussi à pénétrer dans la ville par les casemates et les bastions du Roi et de Genlis, ravagèrent les couvents de Sainte-Croix et des Minimes et les maisons voisines de la place du Marché.

Sous la Révolution la place du Marché prit le nom de *place de la Liberté*. Le 20 décembre 1793 on y planta un arbre de la Liberté, ce qui donna lieu à de grandes réjouissances publiques.

Moulins (rue des) ; ainsi appelée parce qu'elle conduisait aux moulins du Brouage, cette rue s'ouvre près de l'Institution Saint-Charles et conduit vers la fontaine du Réculy et les prairies d'Ognes. Cette voie était connue au XVIII^e siècle sous le nom de *Chemin de Chauny à Ognes*. Ces moulins, appelés *vieux moulins* pour les distinguer de ceux nommés *moulins neufs* ou moulins de Saint-Lazare, furent créés au-delà du XII^e siècle.

En 1170, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, seigneur de Chauny, les donna aux chanoines de Saint-Eloi-Fontaine, qui les ont conservés jusqu'à la Révolution. Ils avaient dans leur dépendance une certaine étendue de territoire appelée ban ; dans les limites de cette circonscription, nul ne pouvait établir un moulin sans une permission des propriétaires des Vieux Moulins.

Les hommes qui habitaient dans le ban ne pouvaient se dispenser d'aller moudre leur blé à ces moulins. Cependant, d'après une charte de 1213, les habitants de Chauny pouvaient moudre et cuire où bon leur semblait.

Ces moulins furent ruinés par les guerres du XIV^e siècle, par les Espagnols en 1557, qui eurent en vue non point de fortifier cette ville pour attendre le canon, dit de Rabutin, mais pour y avoir une fort grande aisance des meilleurs moulins qui étaient sur la rivière. Ravagés par les troupes du prince d'Orange en 1569, ces moulins sont incendiés dans la nuit du 18 mai 1654. A cette dernière époque, Chauny et ses environs servirent pendant plusieurs années de campement aux armées de Louis XIV ; les commissaires des vivres s'emparaient des moulins et y faisaient moudre « les bleds sans payer aucune récompense et empêchaient les habitants d'y moudre les leurs ».

Les Vieux Moulins, réputés et fort vantés dans le pays, disent les enquêtes d'alors, rapportaient plus de profit en temps de guerre qu'en temps de paix : « Il n'y avait aucun meunier qui en fût sortie gueux ».

La rue des Moulins est devenue *rue Camille-Desmoulins*, depuis 1928.

Navoirs prolongée (rue des) ; cette rue, latérale à la voie du chemin de fer, était le prolongement de la *rue des Navoirs*, appelée jadis du *Navoir* ou *Navoy*, et qui s'ouvrait autrefois dans la rue de la Chaussée entre les maisons portant les numéros 119-121.

LE VIEUX CHAUNY

Les *navoirs*, de *navis*, autrefois divisés en *Petits* et *Grands Navoirs*, s'étendaient de l'emplacement de la gare près de laquelle existait une *rue des Marais* devenue *rue Desmarest*, jusqu'au promontoire sur lequel est bâti Sinceny Ce sont des prairies marécageuses baignées par l'Oise et situées sur les deux rives de cette rivière. Il en existe encore une grande partie. Elles défendaient de ce côté l'approche du Chauny primitif.

Les Navoirs ont été donnés à la ville par Philippe le Bel, au mois de juillet 1290, à la charge de réparer et d'entretenir les routes et les ponts. En novembre 1595, le roi Henri IV donnait aux habitants de Chauny une portion de prairie dans les Navoirs, provenant du redressement du cours de l'Oise. En 1766 ces prairies contenaient environ 100 arpents et étaient louées 3.700 livres.

La rue des Navoirs existe encore sous ce nom, celle des Navoirs prolongée est, depuis 1928, dénommée *rue Géo-Lufbéry*.

Notre-Dame (rue) ; commence à la Chaussée pour aboutir à la rue Jean de La Fontaine, et passe au midi de l'église Notre-Dame.

Au X^e siècle, époque à laquelle Chauny apparaît dans l'Histoire, existait déjà une église Notre-Dame dont la fondation est restée inconnue. Elle était édifiée sur l'emplacement même ou dans le voisinage immédiat de celle reconstruite après la guerre, là où fut le berceau de notre cité.

Cent ans plus tard, l'église Notre-Dame ou Sainte-Marie, était une collégiale de chanoines réguliers ; elle devint abbatiale vers l'an 1120. L'abbaye de Chauny fut transférée en 1139 à Saint-Eloi-Fontaine (Commenchon) ; Notre-Dame devint alors prieurale et elle resta dans cet état jusqu'au XIV^e siècle.

Vers l'an 1367, l'église Notre-Dame fut fortifiée ; ruinée en 1476, on ne la reconstruisit qu'en 1525 ; mais les habitants assistèrent trois fois à sa destruction dans l'espace de 60 ans, en 1552, 1557, 1575 ; elle fut autant de fois reconstruite. Au commencement du XVII^e siècle, grâce aux libéralités de quelques notables de la ville et aux aumônes recueillies à Noyon, à Reims et même à Paris, on put, une fois de plus, commencer la reconstruction de Notre-Dame. La seule partie qui subsistait de l'ancien édifice était une tour en grès bâtie en 1210, qui servit de beffroi à la commune naissante de Chauny ; en effet en juin 1210, Simon, abbé de Notre-Dame, reconnaissait que la cloche qui se trouve dans la tour neuve de cette église était celle de la commune, et permettait de l'employer pour tous usages, à condition que la sonnerie ne troublera pas l'office divin ; un clocher en bois, construit en 1602, le surmontait ; il fut abattu en 1794. Le clocher qui remplaça cette tour était moderne, il datait de 1859.

Notre-Dame conserva pendant longtemps les ossements de saint Mombly, qui furent l'objet de la vénération du peuple. Un inventaire, dressé en 1576, fait encore mention de l'existence du chef de ce saint, second patron de l'église Notre-Dame et patron de Chauny. En 1672 un *Te Deum* fut chanté dans cette église à l'occasion de la victoire navale remportée par Duquesne sur les flottes espagnole et hollandaise.

Cette église fut supprimée sous la Révolution et servit de salpêtrière ; rendue au culte en 1803,

la fabrique en était supprimée en 1808. Ce fut seulement le 14 décembre 1828, qu'en vertu d'une ordonnance royale, Notre-Dame fut érigée en succursale.

Obélisque (rue de l') ; ouverte en 1761 sur l'emplacement des anciens remparts Saint-Martin qui fermaient la ville à l'ouest, cette voie fait maintenant partie de la rue Aristide Briand ; elle conduisait de la rue de Noyon à la rue de l'Arquebuse, à l'endroit appelé jadis *place de l'Obélisque*. Son nom lui avait été donné à la suite de l'érection, en 1790, d'une pyramide ou obélisque, de cinq mètres de hauteur ; cet obélisque fut remplacé en 1825 par un autre, élevé en mémoire du sacre du roi de France ; ce deuxième obélisque a été démoli en 1854.

Le premier obélisque fut érigé en signe de remerciements aux patriotes chaunois pour l'accueil enthousiaste fait à l'Assemblée électorale qui se tint en mai 1790 dans l'église Saint-Martin pour le choix du chef-lieu du département de l'Aisne, C'est dans cette assemblée où il y eut tumultes, cabales et intrigues, que Saint-Just, qui devait devenir célèbre comme Conventionnel, fit ses débuts politiques.

Voici quelques extraits d'une lettre qu'il adressa le 3 juin 1790, à Camille Desmoulins et dans laquelle il relatait son premier succès politique obtenu à Chauny :

« Si vous étiez moins occupé, j'entrerais dans quelques détails sur l'assemblée de Chauny où se sont trouvés des hommes de toutes trempes et de tous calibres. Malgré ma minorité, j'ai été reçu... ; je suis parti chargé de compliments comme l'âne de reliques, ayant cependant confiance qu'à la prochaine législature, je pourrai être des vôtres à l'Assemblée Nationale ».

A la dernière séance de cette assemblée (20 mai) il fut procédé au scrutin. Le résultat, pour 450 votants (sur 645 assistants) donna 411 voix à Laon, contre 37 à Soissons, plus un bulletin blanc et un autre pour l'alternat.

Ce résultat fut annoncé aux habitants de Chauny, au son des cloches et au bruit du canon, mêlés aux bruyantes démonstrations de joie des électeurs.

Après la démarcation des districts et des cantons, c'est à Chauny que se termina l'organisation administrative du département de l'Aisne.

C'est une belle page de l'histoire de Chauny

Ajoutons que la soeur aînée du Conventionnel Saint-Just, Louise-Marie, épousa, à 22 ans, Emmanuel-François Decaisne, notaire, originaire de Saint-Quentin, et qui avait installé son étude à Blérancourt. En 1829, le notaire décéda et sa veuve se retira à Chauny, chez l'un de ses fils où elle s'éteignit, à l'âge de 89 ans, en 1857.

Orléans (rue d') ; la rue d'Orléans était le prolongement de la rue des Cailloux vers les anciens remparts du Pissot, à l'Est. Avec la rue des Cailloux elle était dénommée rue Charles-Brunette jusqu'en 1928 ; elle prit ensuite le nom de rue de la Paix. Elle s'étendait de la rue de Clèves aux escaliers des Promenades.

LE VIEUX CHAUNY

Son nom comme celui de la rue de Clèves consacrait le souvenir des ducs d'Orléans, seigneurs de Chauny. Nous parlons de ces ducs à la rubrique rue de Clèves ; nous dirons ici encore quelques mots du duc Charles d'Orléans et de son épouse Marie de Clèves, mère de Louis XII, roi de France.

Charles, duc d'Orléans, pour venger la mort de son père Louis 1^{er}, assassiné en 1407 par ordre du duc de Bourgogne, provoqua la sanglante querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Puis il combattit valeureusement à Azincourt, où il fut fait prisonnier. Emmené en Angleterre, il y resta vingt-cinq ans captif. Pendant sa captivité, le duc d'Orléans souffrait de ne pouvoir prendre part ni à la mauvaise, ni à la bonne fortune de sa patrie, il se consolait en faisant des vers touchants et des plaintes nationales.

Les poésies du duc Charles d'Orléans sont le monument le plus précieux de notre langue au XV^e siècle, et cependant elles sont restées longtemps ensevelies dans l'oubli. L'abbé Sallier est le premier qui ait appelé l'attention sur ce poète, dans un mémoire lu à l'Académie en 1734.

Ces poésies n'ont été publiées d'une manière complète qu'en 1842, par M. Aimé Champollion-Figeac. « Ce qui distingue particulièrement ces poésies, dit M. Champollion dans l'excellente notice qui précède son recueil, c'est la délicatesse dans le sentiment, la grâce dans la pensée, le bon goût dans l'expression, la recherche dans le style, la variété dans le tour des vers. ».

Nous allons en citer quelques fragments, qu'on ne lira pas sans intérêt.

COMPLAINTÉ, DE FRANCE

1^{er} Couplet.

France, jadis on te souloit nommer
En tout païs, le trésor de noblesse ;
Car un chacun pouvoit en loy trouver
Bonté, honneur, loyauté, gentillesse,
Clergie, sens, courtoisie, proesse :
Tous estrangiers amoient te suir (*te suivre, t'imiter*).
Et maintenant, voy, dont j'ay desplaisance,
Qu'il te convient maint grief mal soutenir,
Très crestien, franc royaume de France.

BALLADE

1^{er} Couplet.

En regardant vers le païs de France
Ung jour m'avint, à Dovre sur la mer
Qu'il me souvint de la douce plaisance

Victor LEDUCQ & Paul BARBIER

Que souloye oùdit païs trouver.
Si commençay de cueur à soupirer,
Combien certes que grant bien me faisait
De voir France, que mon cueur amer (*aimer*) doit.

AUTRE BALLADE

1^{er} Couplet.

Je fu en fleur, ou (*au*) temps passé d'enfance,
Et puis après devins fruit en jeunesse ;
Lors m'abaty de l'arbre de Plaisance
Vert et non meur (*mûr*), Folie, ma maîtresse :
Et pour ce, la Raison, qui tout redresse
A son plaisir, sans tort et méprison (*erreur*)
M'a à bon droit, par sa très-grant sagesse,
Mis pour meurir où feurre (1)² de prison.

Nous terminons ces quelques citations par un fragment d'un rondeau intitulé : le *Renouveau* (le printemps), petite pièce charmante, et dont la grâce moderne ne saurait approcher.

Le temps, a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye
De soleil rayant, cler et beau
Il n'y a beste ne oyseau
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Pour payer sa rançon, le duc d'Orléans, en 1440 vendit Chauny, Condren, Frières et leurs appartenances au duc de Bourgogne, mais peu après son retour en France rachetait son domaine. Les deux familles restées ennemies depuis l'assassinat du premier duc d'Orléans se réconcilièrent. La paix fut cimentée par le mariage de Charles d'Orléans avec Marie de Clèves, alors âgée de 15 ans, fille du duc de Bourgogne.

² (1) Paille ou foin sur lequel on met les fruits pour les faire mûrir.

LE VIEUX CHAUNY

En 1664³, à Tours, le duc Charles d'Orléans voulant justifier le duc de Bretagne qui venait d'accuser le roi Louis XI, celui-ci répondit à Charles d'Orléans avec tant de dureté, l'accusant d'intentions criminelles, que ce prince, alors âgé de soixante-quatorze ans, se retira tout troublé, tomba malade d'émotion, et mourut le 4 Janvier 1465.

Il avait eu de Marie de Clèves, sa troisième épouse : 1° Louis duc d'Orléans, devenu roi de France, sous le nom de Louis XII ; 2° Marie d'Orléans, qui épousa Jean de Foix, vicomte de Narbonne ; et 3° Anne d'Orléans, qui prit le voile à quatorze ans et devint abbesse de Fontevault.

Le goût de la poésie était partagé par la compagne du duc d'Orléans, Marie de Clèves, mère, nous le répétons, du roi Louis XII. Ce fut elle sans doute qui inspira ce goût à son fils, trop jeune quand il perdit son père, pour pouvoir en recevoir des leçons. Aucun des biographes de Louis XII n'a fait mention de cette circonstance de sa vie, qui serait restée encore longtemps ignorée, si M. Champion n'eût découvert, à la fin d'un manuscrit latin appartenant à l'ancienne bibliothèque des ducs d'Orléans, à Blois, un petit poème, composé par le duc Louis d'Orléans, à l'âge de 10 ans. Sa vie plus agitée et plus sérieusement occupée que celle de son père, ne lui permit pas sans doute de cultiver un talent qui, si l'on en juge par l'élégance d'un fragment que nous citons ci-après, était loin de dégénérer.

LE LIVRE CONTRE TOUT PÉCHÉ, PAR LOUIS XII

(Fragment)

Qui veult à grant honneur venir
Il doit l'amour Dieu acquérir
Car sans icelle moiennent
Nul ne peut faire bonnement
Aucune morale œuvre
Pour ce pri à la Trinité
Et la dame d'umilité
Qu'ilz me veillent tel sens donner
Qu'un livre puisse composer
Qui soit d'aucune utilité,
Pourfitant à humanité,
Et l'honneur de Dieu, et prouffit
De celui qui ce livre fit,

³ Sans doute : 1464 ?

Victor LEDUCQ & Paul BARBIER

Lequel livre est appelé,

Le livre contre tout péché.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Louis XII fut seigneur de Chauny et sa mère, Marie de Clèves, mourut dans notre ville.

Pissot (rue du faubourg du) ; Jadis la voie menant de la porte du Pissot, abattue en 1772, jusqu'à la limite de Viry, portait le nom de *rue du Pissot*. Plus tard, à partir de la rue de la Brasserie (rue d'Eure-et-Loir) et vers la direction de Tergnier, elle prit le nom de *rue du faubourg du Pissot* ; c'est un tronçon de la route nationale N° 38 de Chauny à La Fère, construite sous le règne de Louis XIV.

Le faubourg du Pissot traversé par cette voie doit son nom à l'abondance de ses eaux, dit le P. Labbé dans son *Histoire de Chaulny*. On y voit en effet sur le versant sud du *Mont du Calvaire* des sources très abondantes qui grossissent la rivière du Hélot ou ruisseau de Viry, plus connu à Chauny sous le nom de « la Rive ».

Ce faubourg appelé *Pissot-lez-Chauny* en 1422 et *Puisseau* sur un plan ancien conservé à la Bibliothèque Nationale, était autrefois une seigneurie unie à celle de Senicourt au XVII^e siècle, qui fut possédée par la maison d'Oignies, maison illustre figurant honorablement dans l'Histoire, pour passer ensuite dans les mains d'un sieur de Fricamp, puis dans celles des seigneurs de Genlis.

On avait donné le nom de *remparts du Pissot* à ceux qui fermaient la ville, entre la Porte du Pissot, située alors à l'angle du Palais de Justice actuel du côté du commissariat de police, et le bastion Sainte-Croix encore existant dans les Promenades et dont la pointe s'avance vers le jeu de Paume.

Sous la Révolution, une maison Dochez, au Pissot, fut transformée en prison.

La partie de l'ancienne rue du Pissot comprise entre Viry et la rue de Senicourt, au Fond Bigand, porte maintenant le nom de *rue de La Fère* ; du Fond-Bigand au boulevard Gambetta *rue Pasteur*.

Pont-Royal (rue du) ; c'est une des plus anciennes rues de Chauny ; son nom s'appliquait jusqu'alors à toute la voie comprise entre la place de l'Hôtel de Ville et le pont sur la rivière du Hélot ou ruisseau de Viry, d'où son nom de « royal », de « ru », à son débouché sur la rue de la Chaussée. Sous cette dénomination de Pont-Royal, elle se terminait anciennement aux Boucheries, c'est-à-dire au point où commence la rue de la Poste ; elle était alors fermée par une porte, celle de la Chaussée, appelée du Pont-Royal dès 1408, et qui fut démolie en 1766.

La partie comprise entre la rue Hébert (rue de la Poste) et la place de l'Hôtel de Ville portait autrefois le nom de « Blocq » ou « Blocque » parce qu'elle aboutissait aux fossés du château et qu'à son extrémité finissait l'enceinte de la ville. Le tronçon porta successivement les

LE VIEUX CHAUNY

dénominations suivantes : *Grande-Rue* au XVI^e siècle, *rue des Marchands* au XVII^e siècle, et de nouveau en 1872 ; encore *rue du Blocq* en 1780, *rue de la Réunion* en 1793, puis fit partie de la rue du Pont-Royal.

Cette rue, dont le tracé remonte vraisemblablement au XII^e siècle, lors de la construction du château-fort, est actuellement dénommée *rue de la République*.

A l'angle de la rue du Pont-Royal et de la place du Marché s'élevait l'Hôtel-Dieu bâti au XVI^e siècle. Après les guerres de religion, cet édifice ayant été épargné, le maire et les jurés en firent la maison commune. Cet Hôtel de Ville ne fut abattu qu'en 1879 ; c'était un bâtiment construit en briques et en pierres. Il renfermait des salles voûtées en ogive, des chapiteaux et des pendentifs intéressants ; il était surmonté d'un petit dôme en bois dans lequel se trouvaient cinq cloches dont une était une des plus anciennes de France. Un cadran solaire avait été posé sur la façade de cet édifice en 1754 par Louis Minard « fabricant de quadrans » qui, pour la construction de cet instrument, avait reçu 8 livres.

Autrefois, parmi les habitations de la rue du Pont-Royal, on remarquait plusieurs hôtels particuliers parmi lesquels nous citerons : *l'Hôtel au Heaume* (1407) ; *l'Hôtel au Paon* (1402) ; près des boucheries, *l'Hôtel Vrevin*, où Louis XIV coucha la nuit du 28 février 1677 alors qu'il se rendait en Flandre faire les sièges de Valenciennes et de Cambrai ; sa réception coûta 452 livres à la ville. Louis XIV avait déjà visité Chauny en 1668.

La maison qui, en 1914, portait le N^o 18, construite en bois, datait de 1577 ; sa façade était couverte d'arabesques. C'était la plus vieille maison de Chauny -- habitée au XVI^e siècle par la famille Gueullette -- avec celle de la rue de Noyon (rue de Paris) laquelle portait, gravée dans la pierre, la date de 1575. Elle fut détruite en février 1917.

Sainte-Croix (impasse) ; cette impasse a été ouverte dans la deuxième moitié du XV^e siècle sur l'emplacement du château-fort détruit par les Chaunois en février 1431. Elle doit sa dénomination à un couvent de Sainte-Croix, occupé anciennement par les religieux de ce nom. Primitivement établis à Condren (en mai 1277), ces religieux avaient formé le projet de se retirer à Chauny. Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, dame de Chauny, favorisa leur projet ; elle leur fit don d'une partie des dépendances de l'ancien château, et de sa « Maison d'Orléans » le 26 juillet 1485 ; M^e Simon Héron leur donna une autre maison proche du château et des fossés Sainte-Croix. C'est donc dans ce lieu que les religieux bâtirent leur couvent et leur église. Le pape Innocent VIII et l'évêque de Noyon avaient donné leur consentement. Celui-ci consacra leur église en l'honneur de Sainte-Croix et bénit le cimetière. Furent enterrés dans cette église :

Louis 1^{er} de Sorel, seigneur d'Ugny-le-Gay, inhumé le 5 septembre 1854⁴ ; M^{me} de Sorel, femme du comte Louis de Saint-Simon, décédée le 22 août 1685 ; Nicolas Vaillant, sieur d'Aizecourt, écuyer, ancien capitaine au régiment de Normandie, connétable des Arquebusiers de Chauny.

A l'époque où l'on projetait la construction de casernes à Chauny, l'Intendant de Soissons

⁴ Sans doute : 1654 ?

autorisait M^r de Théis, son subdélégué à Chauny, à notifier les ordres du roi approuvant le choix fait d'une maison annexée au couvent Sainte-Croix pour bâtir le corps des casernes. L'acquisition de cette maison fut faite par la mairie sans que pour cela le projet reçut un commencement d'exécution. Bien plus, la ville ne voyant pas venir le secours promis au nom du roi et dont on l'avait flattée, abandonna la maison que l'on venait d'acquérir, la revendit et s'opposa à la continuation d'un octroi sur les boissons qui ruinait la localité sans profit (1736-1737). Cet octroi devait permettre à la ville de supprimer une partie des frais de construction.

Le couvent fut supprimé à la Révolution ; la commission administrative du district de Chauny s'y installa le 10 juin 1790.

En 1828, la communauté des Filles de la Croix acheta l'ancien couvent de Sainte-Croix, et y transféra son pensionnat alors aux Minimes. Dispersées après la Grande Guerre, les Filles de la Croix sollicitèrent en 1924, un avis favorable du Conseil municipal de Chauny pour la vente à la ville du terrain appartenant à la communauté. Leur chapelle fut détruite en 1917 ; les murs est et nord qui entouraient l'ancien couvent sont très anciens ; ils existent encore.

Saint-Eloi (chemin) ; c'est un chemin qui traverse, au nord de la ville, route de Noyon vers Viry, le lieudit Saint-Eloi, appelé aussi *Arbre de Saint-Eloi*. Cette dénomination lui vient de ce que l'évêque de Noyon saint Eloi (588-659), se reposait en ce lieu sous un arbre, lorsque, de Commenchon où il aimait chercher le repos, il allait rendre visite aux ermites de Condren. Cet arbre, alors situé près du chemin de Rouez, était encore signalé en 1378, comme étant de dimensions colossales.

Saint-Martin (rue) ; anciennement ce nom fut donné à la rue Victimée qui fait actuellement partie de la rue de la Paix, entre la rue de la Liberté et la place Bouzier ; ce nom fut également appliqué à un passage établi en 1657 entre la place du Marché et l'église Saint-Martin, alors que la rue Saint-Martin actuelle n'existait pas. Ce passage, disparu aujourd'hui, existait encore en 1914 mais son accès n'était plus permis. La rue Saint-Martin actuelle est moderne et conduit de la place de l'Hôtel de Ville à la rue des Pierres et traverse l'emplacement de l'ancien cimetière au milieu duquel se dressait un calvaire. L'évêque de Bayeux et celui de Soissons bénirent ce cimetière en 1571.

Anciennement l'église Saint-Martin était bâtie dans le faubourg auquel elle avait donné son nom et que l'on nomme aujourd'hui le Brouage, sur les terrains compris entre les places Bouzier et du Brouage, les anciennes rues Saint-Momble et de Noyon. Ruinée plusieurs fois par les guerres civiles et religieuses, il fut décidé vers l'an 1563 de la reconstruire dans l'intérieur du bourg, à l'abri des remparts. A cet effet on choisit l'emplacement de la maison de « l'Echiquier » appartenant à M. de Gomeron, et on en commença la construction vers l'an 1570 ; les travaux durèrent 70 ans.

Cette église, qui subit au cours des siècles quelques additions ou modifications est celle que nous connaissions avant 1917, date de sa destruction. Le roi Louis XIV y entendit la messe le 1^{er}

LE VIEUX CHAUNY

mars 1677, alors qu'il était de passage à Chauny où il logea une nuit à l'hôtel de Vrevin, rue du Pont-Royal.

Ce que beaucoup de Chaunois ignorent, c'est que l'église Saint-Martin servit de lieu de réunion électorale lors de la première Assemblée représentative du département de l'Aisne, alors en formation, du 17 au 26 mai 1790 ; plus de 600 électeurs et députés, venus de tous les points du département, participèrent à ses travaux (voir *rue de l'Obélisque*).

C'est donc dans l'église Saint-Martin que fut établie, après plusieurs séances des plus orageuses, l'organisation administrative de notre département, et que notamment fut décidé du choix du chef-lieu que se disputaient Laon et Soissons.

En 1793, les orgues et tout le mobilier furent vendus par l'agent national, puis l'église fut désaffectée. Rendue au culte le 16 juin 1803, on lui réunit la paroisse de Notre-Dame. Par décision épiscopale de 1808, Saint-Martin resta jusqu'en 1828 la seule église paroissiale avec Notre-Dame comme annexe.

Sur les murs de cette église on voyait encore des traces du fameux siège de 1652 au cours duquel le curé Sagnier « appointa » sur les Espagnols le canon alors installé sur la tour de l'église.

La nouvelle église Saint-Martin a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne.

Saint-Momble (rue) ; cette rue, qui conduisait de la place Bouzier à celle du Brouage, a été ouverte après la démolition de la première église Saint-Martin vers la fin du XVI^e siècle. On voyait encore en 1729 une croix dite la *croix verte* érigée sur l'emplacement que cette église avait occupé. Cette rue s'appela d'abord *rue Tatin* ; en 1873 elle portait déjà le nom de *Saint-Momble*.

Saint-Momble est le patron de la ville de Chauny. Irlandais de nationalité, moine de profession, disciple de Fursi, il vint en France vers l'an 650. Reparti dans le pays des Anglo-Saxons, il revint bientôt en France, rappelé par Clovis II. Prieur de Lagny qu'il fuit peu après son arrivée, recherchant la solitude, il s'établit à Condren où il bâtit un ermitage. Il y mourut en odeur de sainteté, le 18 novembre 654, selon Coliette, et inhumé dans le lieu qu'il avait bâti.

Au IX^e siècle les évêques de Cambrai et de Noyon transférèrent le corps du saint dans l'église paroissiale dédiée à Saint Pierre. Peu de temps après il fut apporté à Chauny dans l'église Notre-Dame, en laquelle on lui rendit tant d'honneur que cette église s'appela aussi église de Saint-Momble. Les saintes reliques, déposées dans une châsse d'argent, restèrent là jusqu'en 1567 ; ce sont les calvinistes qui les dispersèrent. Mais le chef du saint ayant été retrouvé, dit-on, il fut mis dans un vase d'argent.

Le martyrologe français de Du Soussay rapporte que le corps de saint Momble fut porté dans le monastère de Lagny et de là transporté plus tard à Chauny. Mabillon assure que de son temps (XVII^e siècle), les reliques de ce saint étaient conservées dans le couvent de Saint-Eloi-Fontaine à Commenchon.

Ce serait vers le commencement du XII^e siècle que le culte de Saint-Momble aurait été

introduit à Notre-Dame de Chauny. Il y avait procession par la ville le 29 août, jour de sa seconde translation.

La rue Saint-Momble fait maintenant partie de la *rue de la Paix*, et le nom du Saint a été donné à l'ancienne place Verte.

Selaine (avenue et faubourg de) ; c'est le nom d'un petit vallon situé au nord de la ville dont les coteaux étaient encore très boisés au début du Moyen Age ; les parties les moins accidentées étaient alors incultes et appelées *larris* ou *riez*.

Jadis fief noble, c'était au Moyen Age un faubourg fort grand et bien peuplé, avec une église placée sous l'invocation de Saint-Hippolyte ; il fut ruiné complètement pendant les guerres des XV^e et XVI^e siècles.

Il est traversé par l'ancienne route de Saint-Quentin, dénommée aujourd'hui route nationale N^o 37 de Château-Thierry à Béthune, qui prit le nom de faubourg de Selaine, il n'y a pas très longtemps, à partir de la rue Vieille route de Noyon dans la direction de Genlis. L'avenue de Selaine qui la continuait jusqu'à la rue Hamoise (rue de la Liberté), fut établie en 1765 après la démolition de la porte Hamoise et du nivellement du bastion de Genlis. C'est à cette date que furent créées les *Promenades* après une délibération communale du 21 mai 1765 ; un arrêt du Conseil du roi, rendu à Versailles le 5 août 1766, homologua la délibération et autorisa les travaux ; les *Nouvelles Promenades*, à gauche du commencement de l'ancienne avenue de Selaine, datent de 1874 ; elles occupent l'emplacement des anciens remparts, entre le bastion de Genlis et celui des Minimes ou du Roi.

Le seigneurie de Selaine eut des seigneurs particuliers ; la plus grande partie en fut donnée en 1212 à l'abbaye Saint-Eloi-Fontaine ; vendue le 15 janvier 1563 à François de Hangest, elle revint aux religieux de Commenchon qui la cédèrent le 4 février 1577 à Antoinette de Sépoix, dame de Deuillet et de Villette (Caumont) elle fut enfin restituée de nouveau à Saint-Eloi-Fontaine par arrêt du Parlement de Paris du 15 mars 1642.

Actuellement l'avenue de Selaine est appelée *avenue Victor-Hugo* et le faubourg, *rue de Saint-Quentin*.

Senicourt (avenue de) ; Senicourt cité avant Chauny sous le nom de *Seneri curtis* en 917, était un hameau qui dépendait autrefois de la paroisse Saint-Martin de Chauny sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, auquel le peuple donnait jadis le nom étrange de *Saint-Alivergot*, mot qui, dit-on, est celtique et signifie un homme décapité, allusion au saint Jean-Baptiste. Les religieux de Saint-Corneille de Compiègne, l'église de Noyon l'abbaye de Saint-Eloi-Fontaine, les Prémontrés, le roi Saint-Louis, la chapellenie de la Gésine de Noyon, y possédèrent des biens.

Le faubourg de ce nom était autrefois formé en grande partie de terrains marécageux ; c'était un fief noble qui eut des seigneurs particuliers. Le roi Saint-Louis y fit quelques acquisitions en 1266. Avec Viry-Nouveau il ne forma qu'un seul fief sous le nom de *Le Sart* ; il fit partie du

LE VIEUX CHAUNY

marquisat de Genlis en 1645.

L'avenue de Senicourt est moderne elle a reçu, en 1928, la nouvelle dénomination de *Jean-Jaurès*.

Soissons (rue du faubourg de) ; établie sur un ancien chemin gaulois, devenu route nationale N° 37 de Château-Thierry à Béthune, cette rue conduisait du canal à la limite de Sinceny-Autreville ; c'était une prolongation de la Chaussée. En son milieu, sur la droite en direction de Coucy, et près du pont Saint-Claude, se dressait jadis un calvaire, face à une pièce de terre appartenant à la communauté de Sinceny-Autreville, pièce qui se trouvait située au nord du fief Girandelle.

Près de cet endroit, à gauche de la route, fut édifiée une chapelle dont la bénédiction eut lieu le 21 octobre 1865 par Mgr Jean Jules Dours, évêque de Soissons et Laon. Cette chapelle, détruite en 1917, n'a pas été reconstruite.

Depuis la guerre, le tracé de cette rue dénommée maintenant *rue de Soissons*, a été légèrement reporté vers l'ouest.

C'est en bordure de cette voie que se dressent les immenses usines de la Société de Saint-Gobain : la *Soudière* et avant la guerre la *Glacerie*.

Dans la première moitié du XVI^e siècle, Marie de Luxembourg -- qui fut dame de Chauny -- établit à Saint-Gobain une importante verrerie qui a donné naissance à la Manufacture des Glaces de Saint-Gobain et de Chauny, d'une renommée universelle et dont le formidable développement fit tant pour la prospérité et le bien-être de la région, et en particulier de la ville de Chauny.

Pour s'exonérer du tribut que la France payait à Venise qui, protégée par la mode, avait pour ainsi dire le monopole de la miroiterie, le ministre Colbert organisa une société qui, placée sous les ordres de Nicolas Du Noyer, s'ouvrit en 1665 dans le faubourg Saint-Antoine à Paris sous le titre de *Manufacture des glaces de miroirs par les ouvriers de Venise*. Le mauvais vouloir des ouvriers vénitiens obligea Colbert, à transporter une partie de la fabrication à Tourlaville, près de Cherbourg, dirigée par Richard Lucas de Néhou. Celui-ci mourut en 1675, et son neveu Louis transporta en 1692 l'établissement de Paris à Saint-Gobain. Là, il inventa le mode de coulage du verre qui permet pour ainsi dire d'obtenir des glaces d'une grandeur indéterminée.

Par suite d'une rivalité survenue entre les établissements de Saint-Gobain et de Tourlaville, il intervint en 1695 des lettres patentes par lesquelles le roi Louis XIV « voulant conserver dans le royaume une entreprise aussi importante et empêcher de s'établir dans les états voisins arrêta : qu'il n'y aurait plus en France qu'une seule et unique manufacture de glaces, et que ce serait celle de Saint-Gobain ».

La glacerie de Chauny était le complément de celle de Saint-Gobain. Le point de départ de cet établissement grandiose a été un simple magasin de dépôt de glaces coulées à Saint-Gobain et amenées à Chauny, à proximité de la rivière et du canal qui en facilitaient le transport. Ce

Victor LEDUCQ & Paul BARBIER

magasin existait avant l'an 1703, au lieu encore appelé, en 1914, *Square Saint-Médard*.

D'abord polies à Paris, on pensa à faire exécuter ce travail à Chauny. Ce fut pour donner suite à ce projet que les premières machines hydrauliques à polir furent créées à Chauny, en 1800, sur la chute d'un moulin, sur des terrains achetés en 1796 -- et montées dans les ateliers qu'on nommait encore en 1914, le *Vieux Poli*.

Détruite pendant la guerre, la Glacerie de Chauny a été transférée à Thourotte, près Compiègne.

En 1816 la Soudière de Saint-Gobain, pour ne plus être tributaire des soudes d'Espagne, fonda une soudière dans l'ancienne verrerie de Charlesfontaines située à trois kilomètres de Saint-Gobain. Par ordonnance royale du 12 mars 1822, la Manufacture des glaces de Saint-Gobain fut autorisée à transférer son établissement de soude de Charlesfontaines à Chauny. Cette soudière est devenue la première fabrique de produits chimiques de France, au développement de laquelle les savants Gay-Lussac et Pelouze ont concouru.

La *Soudière* était en 1914 une immense réunion de bâtiments couvrant un espace de 44 hectares ; elle occupait alors 1.500 ouvriers. Le tonnage annuel de sa production et sa qualité lui assuraient une prééminence qu'aucune usine européenne, même allemande, n'était en mesure de lui disputer.

En 1921 elle a été reconstruite sur une plus vaste échelle et sur un plan nouveau.

Vieille route de Noyon (rue) ; cette rue était ainsi dénommée parce qu'elle fut autrefois la route qui conduisait de Noyon vers La Fère ; elle commençait à la rue d'Ugny, passait au nord de la ville au-dessus du Pissot et rejoignait la route nationale N° 38 à la limite de Viry. Cette chaussée, très ancienne, passait à Condren, Viry, au nord de Chauny où elle se nommait *chemin de Saint-Momble* et un peu plus loin la *voie palée*, de *pal*, pieu. De Chauny cette route rejoignait le grand chemin de Chauny à Noyon, à l'Arbre à l'image près de la fontaine du Réculi, passait au-dessus du Moulin-Chevreux où l'on retrouve encore sa trace, forme au sud les limites de Neufliex, de Caillouël et de Crépigny et de là gagnait Baboeuf et Salency pour aboutir à Noyon.

Elle porta le nom de *route de Noyon à Guise* et plus anciennement *callis regius* au XII^e siècle, puis *cauchie de Chauny*

Ce vieux chemin a été remplacé sous le règne de Louis XIV par la route nationale N° 38, appelée en 1788 *route de Paris à Chauny*

Du Pissot au boulevard Victor Hugo cette rue a reçu depuis 1928 le nom d'*Ernest Renan* et de là jusqu'à la rue d'Ugny, celui de *Journal*.

Lorsqu'en 1667, la reine Marie-Thérèse se rendant à La Fère traversa Chauny par la Vieille route de Noyon, la ville lui offrit des confitures sèches, des tartes glacées, de l'hypocras, des limonades.

LE VIEUX CHAUNY

*

**

Là s'arrêtent nos investigations sur Chauny, et nous terminons ainsi l'examen des souvenirs historiques qui lui sont attribués. Nous pensons avoir fidèlement formé un tableau remémoratif de ces souvenirs provenant de faits vécus confirmés par les événements. Certes, comme nous l'avons déjà exprimé, beaucoup d'autres faits nous échappent, tant il en fut aussi qui furent anéantis par les malheureuses et trop nombreuses circonstances guerrières. Hélas ! s'il faut évoquer les invasions dont la France du Nord-Est a été le théâtre, au cours des siècles, cela nous met dans l'obligation de rappeler que Laon a été assiégé soixante fois, depuis l'époque de César ; Soissons, une quarantaine de fois ; Chauny a été quatre-vingt-dix fois le théâtre de batailles, de sièges, et fut dévasté par les Allemands en 1917.